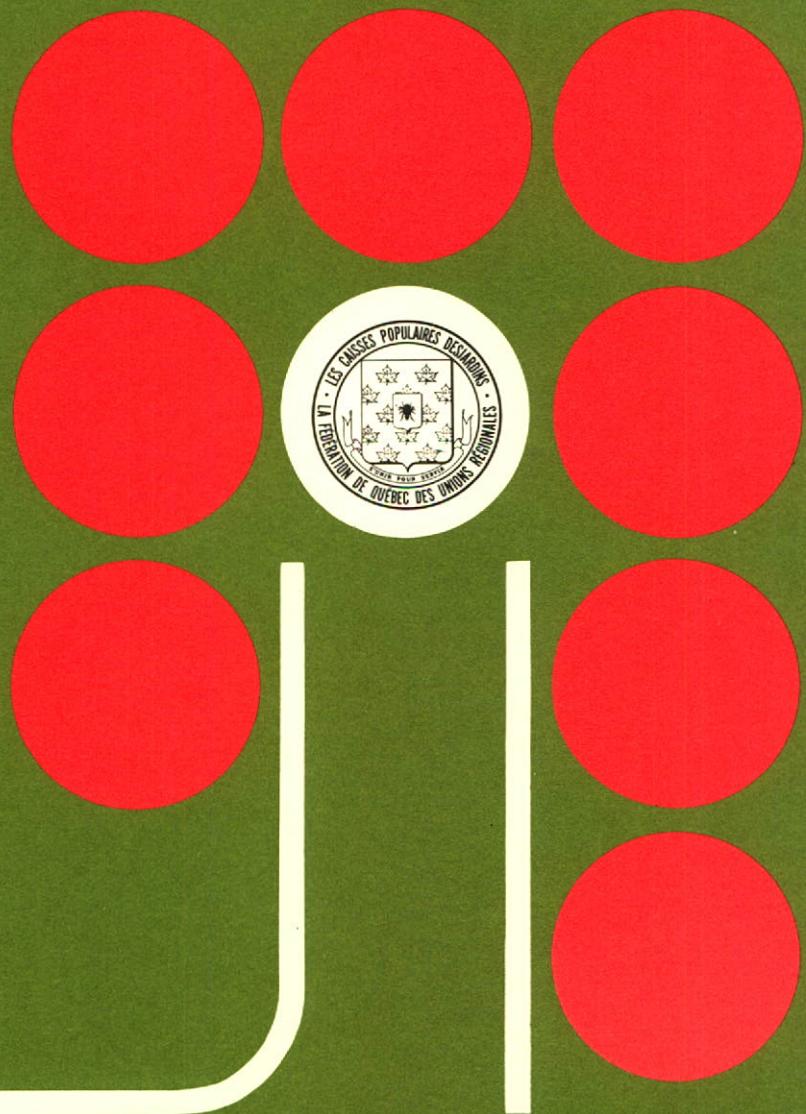
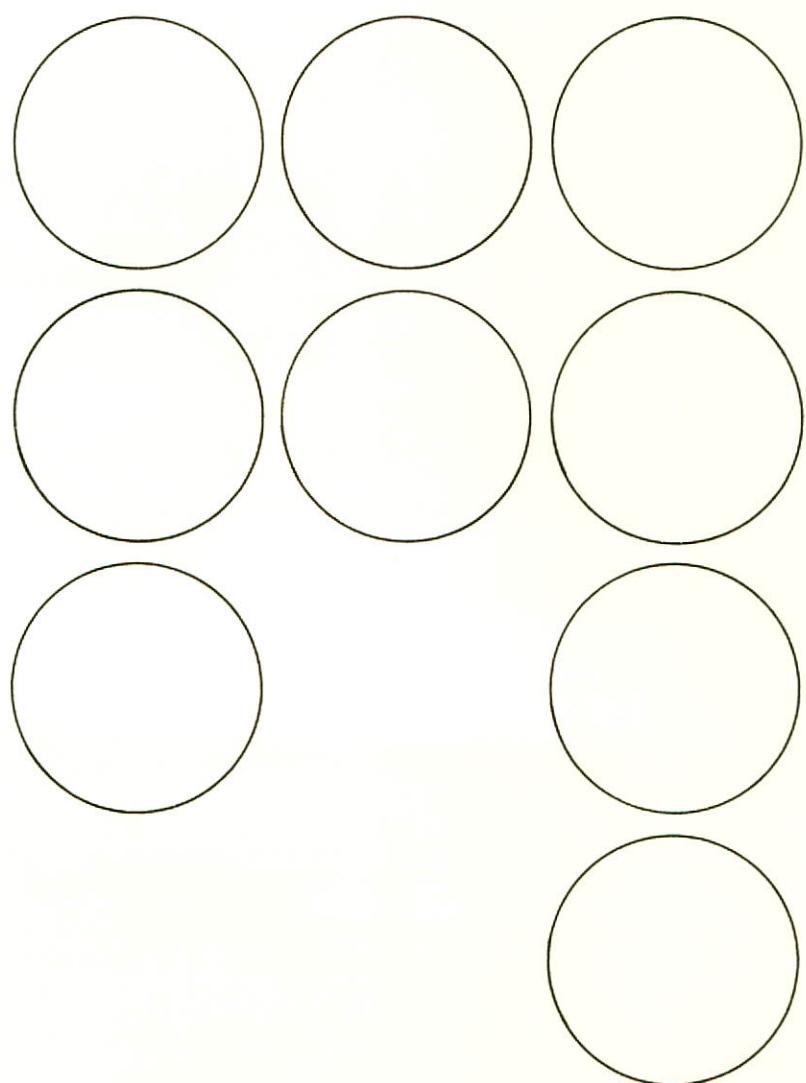


RAPPORT ANNUEL 1969      LA FÉDÉRATION  
DE QUÉBEC DES UNIONS RÉGIONALES DES  
CAISSES POPULAIRES DESJARDINS





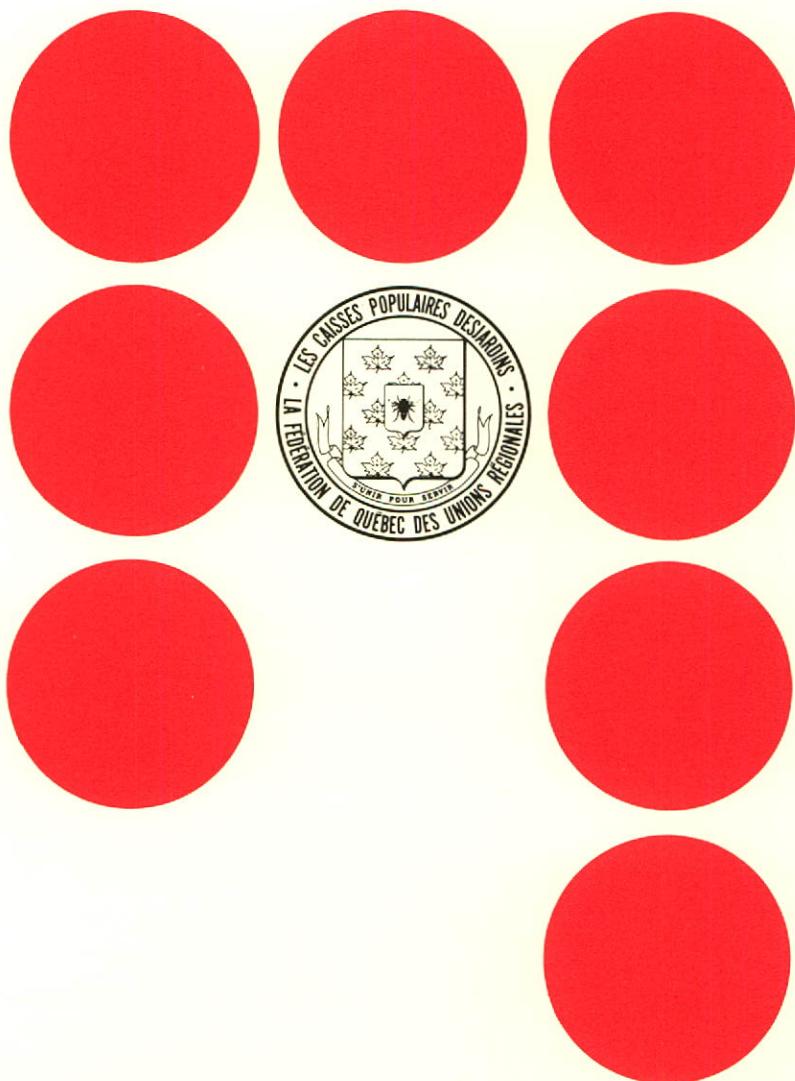




1969

TRENTE-HUITIÈME  
RAPPORT ANNUEL

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC  
DES UNIONS RÉGIONALES  
DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1969

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- \* ÉMILE GIRARDIN, président  
(*Union régionale de Montréal*)
  - \* JEAN-JACQUES CARON, vice-président  
(*Union régionale de Trois-Rivières*)
  - \* JEAN-MARIE OUELLET, secrétaire  
(*Union régionale de Québec*)
  - \* PAUL-ÉMILE CHARRON, directeur général  
et secrétaire adjoint par intérim  
**GÉRARD RIVARD**  
(*Union régionale de Trois-Rivières*)
  - \* J.-GAUDIOSE HAMELIN  
(*Union régionale de Montréal*)
  - LÉO DUBÉ  
(*Union régionale de Gaspé*)
  - \* ADRIEN BERNARD  
(*Union régionale de Gaspé*)
  - RENÉ DUPONT  
(*Union régionale de Sherbrooke*)
  - \* ROGER ROY  
(*Union régionale de Sherbrooke*)
  - \* GÉRARD ROUSSEL  
(*Union régionale de Rimouski*)
  - ROLAND BLANCHET  
(*Union régionale de Rimouski*)
  - \* ARMAND PARENT  
(*Union régionale de Chicoutimi*)
  - FRANÇOIS LAROCHE  
(*Union régionale de Chicoutimi*)
  - LIONEL MÉNARD  
(*Union régionale de l'Ouest-Québécois*)
  - \* MAURICE PERREAULT  
(*Union régionale de l'Ouest-Québécois*)
  - JEAN-PAUL BERNIER  
(*Union régionale de Saint-Hyacinthe*)
  - \* NAPOLÉON MACKAY  
(*Union régionale de Saint-Hyacinthe*)
  - ALBERT LAJOIE  
(*Union régionale de Joliette*)
  - \* NORMAND LEMIRE  
(*Union régionale de Joliette*)
- \* Membres Comité exécutif

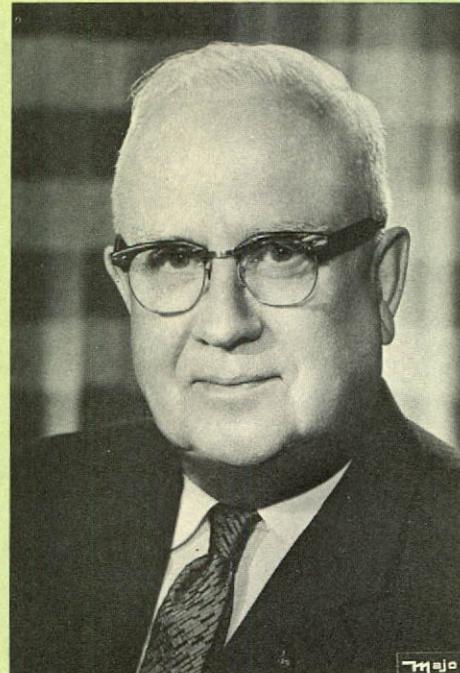
ERRATA

Nous avons bien involontairement omis de reproduire dans le rapport annuel 1969, le nom de monsieur RENE CROTEAU comme administrateur de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins.

Nous vous prions d'accepter nos excuses.



# MESSAGE DU PRÉSIDENT



Chers collègues,

Les 1311 Caisses populaires Desjardins affiliées aux dix Unions régionales, ces dernières formant la Fédération de Québec des Unions régionales, viennent de terminer une autre année de progrès.

La Fédération, au début de l'année avait nommé le Commandeur Cyrille Vaillancourt, président honoraire et conseiller spécial; monsieur Paul-Émile Charron l'avait remplacé à la gérance et à la direction générale des services.

En octobre dernier nous avons ressenti le vide immense causé par le décès du Commandeur Cyrille Vaillancourt, ses conseils nous furent précieux jusqu'aux derniers moments de sa vie. Il nous a légué de nombreux écrits imprégnés de sagesse et de clairvoyance. Pourquoi ne pas les relire avant de nous lancer dans toute nouvelle aventure? Loin de nous faire piétiner sur place, ils nous aideraient probablement à ne pas errer.

Le souvenir du Commandeur Vaillancourt vivra donc à perpétuité à côté de celui du Commandeur Desjardins au sein des Caisses populaires.

Un autre deuil vient de nous affliger, c'est le décès de mon prédécesseur à la présidence, monsieur Abel Marion. Ceux qui l'ont connu se rappelleront la vivacité de son esprit et la rectitude de son jugement. Il emporte nos regrets car il a joué un rôle de premier plan tant à l'U.C.C. qu'à la Fédération.

Nous regrettons le départ de M<sup>e</sup> Guy Hudon, qui a servi avec autant de dévouement que de compétence à titre de conseiller juridique de la Fédération depuis sa fondation en 1932.

À l'occasion de cette assemblée générale, j'ai voulu revoir pour vous le chemin parcouru par la Fédération au cours de la dernière décennie; non pas pour une béate satisfaction mais bien comme un stimulant pour entrer hardiment dans la nouvelle décennie. C'est en relisant les messages du président et les rapports de notre regretté directeur général que j'ai pu constater l'évolution de nos Caisses, de nos Unions, grâce à l'étroite collaboration des équipes de dirigeants et des personnels de cadres.

## 1960 —

Révision du règlement de la Fédération  
Transformation des cadres  
Choix des armoiries  
Nouvelle devise : *S'unir pour servir*  
Plan d'une campagne de propagande et d'éducation —  
Caisses — Unions — Fédération

## 1961 —

Les 30 ans de la Fédération en 1962  
Confirmation des objectifs  
Embryon d'un service d'éducation  
Promotion : *La Revue Desjardins — Ma Caisse*

## 1962 —

En mai, visite du Conseil de Gestion de l'Institut international de l'Épargne  
Mémoire à Commission Porter — félicitations reçues  
Juillet : Fondation de la Société de Gestion d'Aubigny  
Août : Après consultation avec les Unions et les compagnies existantes, prise de contrôle de la Sauvegarde

## 1963 —

Révision de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit.  
Sanction. 27 mars 1963  
Congrès: Rapport Tremblay et Fortin, instrument de travail  
Adaptation des statuts des Caisses à la Loi  
Société de Fiducie du Québec  
Société Générale de Financement — \$5 millions  
La Sécurité  
Institut Coopératif Desjardins — 4 décembre 1963  
Année de l'éducation  
Bureau d'éducation organisé  
Bureaux d'éducation s'organisent dans les Unions  
Association Coopérative Desjardins — \$8 millions  
(« Ce qui aurait semblé impossible il y a quelques années est devenu une réalité, grâce à la conjugaison des efforts des dirigeants qui ont su développer une confiance mutuelle malgré les quelques réticences. »)

## 1964 —

Nouveaux sommets  
Actif global des Caisses: un milliard de dollars  
Au cours de l'année, 124,000 nouveaux membres  
Système de prévention sécuritaire et d'investigation — Fédération et S.A.C.P.  
Les prêts personnels sur reconnaissances de dette augmentent sensiblement, grâce à la propagande lors du dernier congrès et grâce aux réunions de commissaires de crédit  
Introduction du dépôt à terme

## 1965 —

Élargissement de l'éventail des services:  
Commission de l'inspection  
Comité des immeubles — rapport  
Comité provincial d'éducation  
Comité de liquidité  
Comité de la trésorerie  
Code d'éthique professionnelle  
Étude sur l'implantation d'une centrale électronique  
Mouvement coopératif Desjardins

## 1966 —

Prolongation du congrès provincial dans les régions  
Présence des Caisses devant les commissions d'enquête  
Présence des dirigeants à des congrès internationaux  
Prêts aux étudiants  
Siège social de la Fédération déménagé

## 1967 —

Caisse populaire Desjardins de l'Expo 67  
Premier traitement des données à distance (*on-line*)  
Congrès d'octobre — Vœux  
Congrès de la Confédération internationale du Crédit populaire  
Rapport Carter  
Rapport sur la rentabilité  
À la Télévision — Caisse Boni —

## 1968 —

Développement des Caisses d'épargne scolaires  
Télévision — Boni populaire dans toute la province  
Nouveaux amendements — 18 décembre 1968 —  
« Toute Fédération (Union régionale) dont l'actif excède \$2,500,000 a le pouvoir d'acquérir et détenir, avec l'autorisation du ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, des actions ordinaires entièrement acquittées de toute corporation ou compagnie, toute banque à charte, banque d'épargne, compagnie de fidéicommis, compagnie de prêts hypothécaires (*loan company*), compagnie de prêts, compagnie d'assurance et compagnie de fonds mutuels constituées dans la province de Québec ou ailleurs au Canada et faisant affaires au Québec. »  
Colloque de trois jours — Henri Desroche

## 1969 —

Contrat IBM  
Télévision — Zoom — Les Belles Histoires  
Comité de liquidité — nouveau rapport  
Banque populaire  
Placements collectifs Inc. (Assurance Vie-Desjardins, la Sauvegarde et Société de Fiducie)  
Étude du rapport Parizeau  
Étude du Livre blanc  
Programme de coopération dans les écoles  
Programme défini des stages de formation (Fédération)

Après cette rétrospective, je me permettrai d'ajouter que le rythme de croissance de l'épargne reprend puisqu'il était de 8.2% en 1968 et qu'il est de 11.6%, en 1969. En chiffres absolus l'épargne a augmenté de \$161,650,000. en 1969. L'actif global des 1,311 Caisses, au 31 décembre 1969, est de \$1,854,528,000. Le nombre des membres passe de 2,254,844 à 2,375,931, soit une augmentation de 121,087 nouveaux membres, sans compter les 500,000 étudiants aux Caisses d'épargne scolaires.

Les membres de la Caisse viennent-ils seulement y déposer leurs épargnes; ne veulent-ils pas participer au relèvement économique de leur milieu, ne veulent-ils pas que leur Caisse manifeste sa présence pas tant individuelle que collective dans l'évolution économique de la province?

Que répondraient nos membres si nous leur demandions ce qui les amène à la Caisse? Dirait-il qu'ils ont été influencés par des raisons idéologiques ou par des intérêts personnels? L'éducation est-elle loin d'avoir atteint son objectif auprès de notre population?

Les Caisses pour conserver leur prestige et leur rythme de croissance ne doivent-elles pas, en outre de payer des taux concurrents pour la collecte de l'épargne, offrir des services sociaux gratuits de plus en plus nombreux à leurs membres ou des services situés, quant aux prêts, à la limite inférieure de la concurrence? Même à taux égaux, la Caisse a toujours la soupe de la ristourne pour satisfaire aux principes fondamentaux de la coopération.

Il y a un secteur qui semble encore inexploré, c'est le virement à la source du salaire total ou partiel, après entente avec le patron et un groupe déterminé d'employés. C'est là un facteur important à considérer dans

la cueillette de l'épargne en dehors des procédés traditionnels.

Pour ce qui a trait au crédit à la consommation qui atteint, au Canada, presque les dix milliards de dollars, en 1969, et près de trois milliards de dollars, au Québec, est-il nécessaire de mettre des instruments nouveaux entre les mains des membres pour faciliter davantage leur endettement? Ne doit-on pas continuer leur éducation à l'utilisation du crédit? Voilà pourquoi, malgré les fortes pressions, nous hésitons à répandre des cartes de crédit qui nous rapporteraient des bénéfices, il est vrai, mais qui contribueraient à appauvrir nos membres. Nous préférions, au niveau de la Fédération et des Unions régionales, continuer à attribuer des sommes assez importantes à l'éducation à la consommation. Je cite un extrait d'un mémoire à ce sujet: «Après avoir favorisé l'établissement d'une infrastructure économique et sociale, il est normal que la Caisse populaire continue à favoriser l'essor de la société par une réponse nouvelle à des besoins nouveaux. Elle doit se garder dans la société de consommation le même leadership qu'elle a manifesté dans la société traditionnelle.»

Nous avons parlé déjà à plusieurs reprises d'un emploi judicieux et rationnel du crédit; nous sommes encore loin de la politique d'un crédit facilité par la diffusion aux quatre vents de cartes de crédit.

Voici plutôt le sens de notre action, selon le mémoire du service de l'éducation: «Aider les membres à devenir libres et responsables individuellement et collectivement face à l'utilisation de l'argent, c'est-à-dire les rendre aptes à faire des choix rationnels et à poser des actes logiques pour eux, leur famille et la société».

«Il s'agit donc d'attitudes et de comportements face aux biens de consommation, plus particulièrement en ce qui a trait à l'épargne et au crédit.»

Il va de soi que la Caisse doit s'inspirer de l'esprit qui préside à l'octroi d'un prêt: membre sérieux, économe, laborieux; la Caisse doit lui éviter un endettement irréfléchi. Une saine gérance fait surveiller les formalités du prêt avant le versement des fonds, puis ensuite elle en surveille les remboursements, les amortissements. Amortir systématiquement sa dette, c'est souvent le début d'une épargne régulière.

## Recrutement des membres

Arthur Muzette, de Belgique, parlant de la psychologie au service du recrutement de nouveaux membres dit qu'au sein d'une institution deux personnes lui semblent précieuses dont le comportement influence le membre : la téléphoniste et le caissier. « La voix de la téléphoniste, écrit-il, c'est la voix de l'Institution qui répond au message du client le plus anonyme. Dans de nombreux cas, c'est le premier contact avec la Caisse d'épargne, et qui dit premier contact dit première impression. Il faut qu'elle soit favorable. Dans d'autres cas, le contact s'établit avec un client actif; il ne faut pas le décevoir. »

« Arrivé à la Caisse, le nouveau membre doit rencontrer la même courtoisie, la même affabilité. De son côté, si le caissier est morose, taciturne, s'il se comporte comme un automate, le membre se sentira frustré; au contraire, si le caissier est affable, son attitude renforcera le climat de sympathie qui fait la renommée de la maison ». Un rien de psychologie suffit à un caissier pour que son travail monotone se transforme en un message « d'au revoir » plutôt que d'adieu ».

Un sourire complice, un petit compliment, une petite attention, un mot agréable « sont autant d'artifices pour rompre l'austérité de l'opération. » « La distinction dans le geste, jointe à une certaine élégance vestimentaire, valent toujours au caissier une considération qui le classe parmi l'élite ».

## CONCLUSION

Depuis leur fondation les Caisse populaires ont toujours été considérées comme des institutions d'intérêt public ayant pour but de promouvoir l'épargne tout en jouant un rôle éducateur. Nous avons précédemment développé leur action dans le domaine du prêt. Il nous reste de faire connaître la véritable mission de la Caisse populaire. Le public ne distingue pas toujours la Caisse d'une institution financière à but lucratif.

## L'électronique

L'entrée des Caisse populaires dans l'électronique ouvre une ère nouvelle dans les services comptables. Des réunions d'information à travers la province préparent les esprits à accepter cette transformation des opérations traditionnelles.

## Les Caisse d'épargne scolaire

Le Ministère de l'Éducation du Québec accepte de mettre au programme les principes de base du coopératisme. C'est le moment pour la Caisse d'améliorer ses relations avec l'école afin de donner un regain de vie à nos Caisse d'épargne scolaires. C'est la relève.

Il me reste à reconnaître la magnifique collaboration et le dévouement soutenu des dirigeants des Caisse et des Unions. Notre personnel à tous les niveaux a le souci du perfectionnement. Quant aux directeurs des services à la Fédération, ils méritent la confiance mise en eux. Je remercie mes collègues du Conseil d'administration de leur franche participation à l'étude de tous les problèmes et à la recherche des meilleures solutions.

# RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION EN 1969

Nos 1,311 Caisses populaires affiliées ont atteint de nouveaux sommets en 1969. À la fin de l'année, leur actif totalisait \$1,855,000,000. et l'actif consolidé \$1,875,000,000. Alors qu'en 1968 leur actif s'était accru de 9,3% il a augmenté de \$162 millions ou 9,5% en 1969.

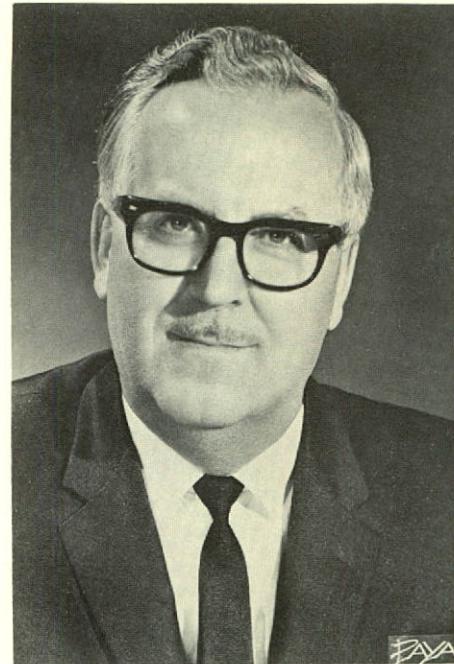
Le nombre de membres de nos Caisses est passé de 2,254,844 à 2,375,931, du premier janvier au 31 décembre 1969, alors que le nombre de Caisses populaires augmentait de 12.

L'activité de prêts des Caisses populaires fut remarquable en 1969. Durant les 12 mois de l'année civile, elles ont prêté \$524 millions en nouveaux prêts à leurs membres. Un membre sur dix a obtenu un prêt de sa Caisse populaire au cours de 1969.

Le nombre et la valeur des prêts sur reconnaissance de dette a excédé de beaucoup l'importance des prêts hypothécaires. Les prêts hypothécaires, au nombre de 27,250, ont occasionné des déboursés de \$153 millions, tandis que les prêts sur reconnaissance de dette, au nombre de 294,500, ont amené des sorties d'argent pour \$371 millions.

Malgré l'importance des chiffres cités, il nous faut noter que le rythme de croissance de nos prêts personnels en cours diminue annuellement depuis le sommet de 34% atteint en 1965 ; à la fin de 1969 il était de 13,7%. Ce rythme de croissance, sensiblement égal au rythme de croissance du crédit à la consommation, peut quand même nous laisser croire que nous occupons la place qui nous revient dans ce secteur de l'activité financière.

Mais c'est surtout du côté du passif, c'est-à-dire de l'épargne qu'il nous faut concentrer notre attention pour bien analyser les chiffres de 1969. L'année 1969 fut, en effet, marquée par une remontée du rythme de croissance de notre épargne. En 1968, nous avions connu une augmentation de l'épargne de 8,2%, tandis que les banques à charte voyaient leur épargne personnelle augmenter de 15,8%. Au cours de l'année 1969, notre épargne a augmenté de 11,6% (\$162 millions comparativement à \$106 millions en 1968) tandis que l'épargne personnelle bancaire augmentait de 10,5% (\$1,411 millions).



Ce succès à l'épargne fut quand même payé par une diminution de notre capital social de \$12.6 millions, alors qu'en 1968, nous avions connu une augmentation de \$25 millions à ce même poste. Si nous tenons compte à la fois du capital social et de l'épargne, notre rythme de croissance fut de 9,4% en 1969 contre 9,0% en 1968. L'augmentation de l'épargne provient surtout des dépôts à terme et aussi des dépôts sans privilège d'ordre de paiement, d'après les statistiques que vous nous avez fournies sur la distribution de votre épargne en janvier 1969 et en janvier 1970 qui nous ont permis d'estimer la composition de l'épargne des Caisses populaires au 31 décembre 1968 et 1969.

Les Unions régionales qui fédèrent les Caisses et coordonnent leur action ont aussi progressé au cours de l'année 1969. Leur actif, qui était de \$264,213,000., totalisait \$296,737,000. au 31 décembre 1969.

Le Conseil d'administration a tenu neuf séances d'une journée complète au cours de l'année 1969.

Le Comité exécutif a tenu, de son côté, six réunions.

Le Comité de Coordination dont fait partie le Comité exécutif où sont représentées toutes les Unions régionales, a tenu trois réunions, et le Comité exécutif du Comité de coordination où siègent le président et le directeur général de la Fédération, a tenu trois réunions.

## Activités du Secrétariat en 1969

M<sup>e</sup> Charles-A. Roberge, notaire, a travaillé en collaboration avec M<sup>e</sup> Guy Hudon et M<sup>e</sup> Charles Cimon celui-ci ayant succédé comme conseiller juridique à M<sup>e</sup> Hudon qui a abandonné, en octobre dernier, la pratique de la profession dans l'interprétation de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, du Droit civil et d'autres lois diverses; il a fait de la recherche dans le domaine juridique (texte législatif, doctrine et jurisprudence) pour M<sup>e</sup> Guy Hudon, conseiller juridique, et M<sup>e</sup> Pierre Côté, assistant-secrétaire, qui nous a quittés, en mai dernier, pour assumer la fonction de greffier de la ville de Québec.

Il a été appelé à rédiger des mémoires sur des questions juridiques pour le directeur général et les directeurs de services de la Fédération, et a répondu à des appels urgents pour les gérants des Unions régionales et des gérants de Caisses populaires.

Il a contribué au Comité de législation pour l'étude des amendements à la Loi des Caisses d'épargne et de crédit et a participé, avec le directeur général, à une rencontre au cabinet du Ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives.

Il a collaboré à la *Revue Desjardins* et à des travaux sur la législation concernant les consommateurs.

À la demande du Service de l'Éducation, M<sup>e</sup> Roberge a donné un cours sur la législation (Loi des Caisses d'épargne et de crédit, Droit civil, dossier des prêts hypothécaires, contrat, succession et testament), au deuxième cycle des stages de formation à L'Institut coopératif Desjardins; lors d'un stage en économie familiale, et a agi comme personne de ressource dans le domaine juridique.

Il a rédigé, revisé et modifié des formules administratives et techniques, a préparé un mémoire sur la conservation des documents, a agi comme secrétaire du Comité sur la publicité et du Comité de régie.

### Relations publiques

M. Rosario-H. Tremblay, agent de relations publiques de la Fédération, a représenté M. Émile Girardin, président, aux manifestations du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse populaire de Longueuil et à l'assemblée générale annuelle de l'Union régionale des Caisses

populaires de Rimouski, le directeur général, aux assemblées générales annuelles des Unions régionales de Chicoutimi et de l'Ouest-Québécois, et à l'inauguration de l'édifice rénové de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

Il a participé aux assemblées et aux colloques du Conseil de la Coopération du Québec et a assisté à l'inauguration des cours de coopération à l'Université Sir George Williams, à Montréal, au lancement du volume du professeur Henri Desroches sur la coopération au Québec. Il a collaboré avec le Conseil de la Coopération du Québec à organiser l'échange d'étudiants canadiens des autres provinces et d'étudiants français.

À titre de membre du Comité des finances, Monsieur Tremblay a participé au congrès annuel « Assurance-Finance » de la Coopérative League des U.S.A., qui a été tenu à Denver, Colorado, en juin 1969.

Monsieur Tremblay a participé à plusieurs rencontres avec des visiteurs et des étudiants à L'Institut Coopératif Desjardins et à un séminaire sur le Mouvement coopératif Desjardins organisé pour les fonctionnaires fédéraux qui ont étudié le français à l'Université Laval.

Il a donné des cours d'initiation à l'économique et de coopération à l'École Marguerite-Bourgeois à Québec et à L'Institut Coopératif Desjardins.

Il a prononcé de nombreuses conférences sur les Caisses populaires et le Mouvement Desjardins, notamment devant les membres de l'Association des secrétaires à Québec, à l'assemblée annuelle de Coopérative Insurance Services à Régina, à L'Institut Coopératif Desjardins, à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Caisses populaires Acadiennes, à Moncton.

Monsieur Tremblay a participé au dernier congrès de l'Institut des Affaires internationales tenu au Lac Beauport, Québec, et au stage en communication dirigé par le Dr Gilles Auclair, à Val-Morin.

Monsieur Tremblay a reçu de nombreux visiteurs ou groupes de visiteurs venant des Caisses populaires du Québec et de l'Ontario, des Unions régionales, et même de l'étranger, dont le Dr Alexandre Florquin, vice-président de la Caisse centrale de Crédit rural du

Au cours de l'année, des améliorations ont été apportées aux locaux mis à la disposition de notre personnel. Ceux qui ont visité la Fédération ont manifesté leur appréciation. M. Bernard Ouellet, conseiller en décoration, a été la cheville ouvrière de ces améliorations. Nous devons aussi signaler l'entrée en fonction de M. Pierre Brousseau, maquettiste, artiste compétent qui est responsable de la présentation des publications de la Fédération.

L'année 1969 demeurera une année très importante pour la Fédération, et c'est une année qui fera époque dans le monde de l'Informatique. Le 3 juillet dernier, la Fédération signait un très important contrat avec IBM Canada Ltée, en vue d'installer un service de télétraitements dans les Caisses populaires. Ce système de télétraitements constitue une innovation mondiale, puisque c'est le premier système de télétraitements totalement intégré mis à la disposition d'institutions financières. L'importance du contrat explique la présence de M. Jacques Maisonrouge, président d'IBM World Trade, lors de la signature du contrat le 3 juillet 1969.

Depuis la signature de ce contrat, notre équipe a conjugué ses efforts avec ceux d'une forte équipe mise à notre disposition par IBM Canada en vue de préparer toute la programmation nécessaire pour la mise en opération du système de traitement élaboré par le personnel de la Fédération.

Le Comité d'étude des besoins de la mécanisation a accompli une besogne considérable en 1969 et les équipes spécialisées qui ont travaillé au système accepté par IBM Canada, méritent toutes nos félicitations.

La Caisse populaire d'Anjou deviendra bientôt la première Caisse populaire qui utilisera la télégestion sur un plan intégré. Dans les douze prochains mois, nous l'espérons, environ 75 Caisses populaires utiliseront le service de télétraitements. Durant cette même période, un service sera organisé à la Caisse centrale Desjardins de Lévis en vue de traiter électroniquement la compensation des chèques. Ce service qui sera assuré par l'équipe de la Fédération, sera complètement intégré dans l'ensemble du service de télétraitements.

Je ne doute pas que chacun appréciera l'importance des gestes posés en ce domaine, alors que les Caisses populaires, les Unions régionales et la Fédération ont présenté un solide front commun devant le défi que pose l'informatique. Nous croyons que la solution qui a été sanctionnée par le Conseil d'administration de la Fédération est une solution valable pour l'ensemble des Caisses populaires. Nous sommes en avance sur les institutions les plus avancées dans l'étude des problèmes que pose l'informatique. Nous sommes fiers des résultats obtenus et nous sommes assurés que les Caisses partageront ce sentiment de fierté légitime.

Borenbund de Louvain, monsieur Saab, du Sénégal, messieurs Michel Chupé (Dahomey) et Paul Preault (Haute-Volta), de la Compagnie internationale de Développement rural de France, le Révérend Père Denis Gagnon, de la Zambie, et des coopérateurs du Pérou, etc.

Monsieur Tremblay a assisté, à titre de membre actif, aux réunions de la Société canadienne de Relations publiques, a participé à un colloque sur « la télévision en circuit fermé », et à une rencontre organisée par la Société pour les agents de presse des différents ministères de la province de Québec.

Il a participé en sa qualité de membre honoraire, à l'assemblée annuelle de L'Association nationale des administrateurs de Législation coopérative qui a été tenue à Halifax, du 9 au 12 juin 1959.

Monsieur Tremblay a participé, à titre d'administrateur, au dernier congrès du Conseil de la Recherche en Économie agricole du Canada qui a été tenu à L'Institut Desjardins.

Il a collaboré à la *Revue Desjardins* et a rédigé une brochure de 80 pages, éditée en français et en anglais, sur le Mouvement coopératif Desjardins.

## Activités des Services administratifs en 1969

Les Services administratifs ont connu une activité débordante au cours de 1969. L'équipe s'est enrichie par l'entrée en fonction de M. Marc Lemieux, c.a., sous-directeur des Services administratifs, qui agit comme contrôleur de la Fédération.

La signature du contrat de télétraitements, en juillet dernier, nous a obligés à libérer M. André Bégin, sous-directeur des Services administratifs, qui a assumé la fonction de chef de l'Informatique. L'assiste dans sa nouvelle fonction, M. Jean-Marc Bouchard, ingénieur hautement spécialisé en informatique. Sa vaste expérience et ses connaissances en informatique seront d'un précieux secours dans les travaux entrepris par notre équipe.

## Les activités du Service de l'inspection en 1969

### Structure

Au cours de l'année 1969, le Directeur du Service de l'inspection, M. Louis Arnaud, avec l'aide de ses collègues, a poursuivi les objectifs de restructuration du Service de l'inspection et a procédé, sur la recommandation de la Commission de Régie de l'inspection et la décision du Conseil d'administration, à la déconcentration — régionalisation — de nos effectifs au Service de l'inspection.

Ces transformations, qui ont été inspirées par la réalité géographique et les difficultés qui en découlent, tiennent compte notamment :

*a)* des déplacements trop fréquents qui imposent aux inspecteurs des conditions de vie parfois pénibles ;

*b)* du défi constant d'avoir à fixer à l'intérieur de nos cadres des inspecteurs bien entraînés, afin de maintenir des standards élevés au plan professionnel. C'est-à-dire tenter, en allégeant le fardeau du voyage, de réduire notre taux de roulement au minimum raisonnable ;

*c)* du souci qui nous anime de veiller à la bonne utilisation de nos ressources humaines et budgétaires, en réduisant au strict minimum les frais inhérents aux voyages aussi bien que les risques qui en découlent.

Le Service de l'inspection a donc été divisé en quatre grandes régions placées sous la direction de responsables au plan des opérations.

La région de Montréal, comportant une sous-région pour l'Abitibi-Témiscamingue, a été placée sous la responsabilité immédiate de M. Raymond Comtois, sous-directeur ; la région de Trois-Rivières, sous l'autorité de M. Laurent Ponton, promu au grade de sous-directeur adjoint ; la région de Québec, sous la responsabilité immédiate de M. Jean-Louis Bolduc, sous-directeur ; la région de Rimouski-Gaspé demeure sous l'autorité de M. Jean-Louis Rouleau, qui a été promu sous-directeur adjoint.

Au plan administratif, M. Marcel Voisard, sous-directeur résidant à Montréal, assiste le Directeur du Service de l'inspection dans ses fonctions.

La coordination du travail s'effectue sous la responsabilité du Directeur du Service de l'inspection par le truchement d'assemblées mensuelles tenues au siège social de la Fédération. Les bons résultats obtenus

à date permettent d'anticiper que, ayant ainsi éliminé en partie les difficultés inhérentes aux voyages, nous pourrons rendre la fonction d'inspecteur plus attrayante.

### Personnel

Au plan du personnel, nous avons conclu au cours de 1969 seize engagements, dont celui d'un professionnel c.a., ceux de neuf diplômés en commerce, et de six autres personnes qualifiées, pour combler les vacances et atteindre l'objectif de quatre-vingt-sept inspecteurs déjà prévus au budget.

Nous avons eu à déplorer onze départs, dont six peuvent être considérés comme des transferts (un à l'intérieur et cinq dans des Caisses populaires).

37% de nos inspecteurs sont actuellement des diplômés en commerce. Sans négliger d'aucune manière les ressources disponibles dans le milieu des Caisses populaires, nous continuerons à mettre l'emphasis sur le recrutement universitaire en raison du contexte économique et social de plus en plus complexe et exigeant dans lequel nous évoluons.

Nous tentons également de développer une fonction d'inspecteur-analyste qui se situe dans une division de la « normalisation » encore embryonnaire mais déjà fort active. Il s'agit en fait d'une division « professionnelle » à l'intérieur de laquelle les individus compétents et qualifiés sont commis à la vérification d'unités régionales ou locales réputées pour la complexité de leurs services et de leurs opérations. L'analyste se voit également confier le mandat d'étudier les normes et procédés d'inspection et d'orienter leur évolution dans le sens de l'orthodoxie comptable, en conformité des règles ou principes établis au niveau de la Fédération.

Nous mettons l'accent sur la compétence professionnelle. Nous nous employons, avec beaucoup de rigueur, au plan du recrutement et de la formation, à avoir des inspecteurs qui pourront faire face à toutes les éventualités.

### Activités

Je rends ici hommage à la vaillante équipe de l'inspection. Conscients de leurs responsabilités, les inspecteurs ont fourni en 1969 un effort soutenu et presque à la limite des capacités humaines. J'ai eu

le plaisir de les rencontrer tous au tout début de janvier dernier et de leur rendre ce témoignage bien mérité.

Vous aurez sans doute constaté que, durant ces douze derniers mois, nous avons tenté d'améliorer la présentation de nos rapports. La lettre dite de « commentaires » a été remplacée dans les cas ne méritant pas une attention particulière, par une lettre de transmission. Il nous est apparu qu'il appartenait à l'inspecteur, après avoir vérifié les résultats de la Caisse inspectée, de faire les recommandations ou les suggestions qui conviennent, aux responsables de l'administration et de la gestion de la Caisse.

Par ailleurs, les Caisses populaires dont le portefeuille des hypothèques est important ont reçu deux visites, dont l'une destinée plus spécialement à la vérification des montants investis sous ce poste de l'actif. Cette façon de procéder permet une vérification plus efficace et limite au minimum indispensable le nombre des inspecteurs appelés à opérer dans une même Caisse. L'expérience, sous ce chef, nous paraît fort concluante si l'on en juge par les échos qui nous parviennent des Caisses ainsi traitées.

La Commission de régie de l'inspection s'est réunis à plusieurs reprises au cours de 1969 pour étudier la situation de certaines Caisses populaires éprouvant des difficultés particulières, ou encore pour traiter de sujets divers relevant de sa compétence.

L'année 1969 aura été pour le Service de l'inspection, bien que difficile dans la poursuite de la réalisation complète de notre cycle d'inspections, extrêmement encourageante, puisqu'au 31 décembre, les dix Unions régionales ainsi que les Caisses populaires affiliées ont bénéficié d'une inspection.

## Activités du Service de l'éducation en 1969

Rappelons tout d'abord que le Service de l'éducation de la Fédération se composait de six (6) personnes, dont le directeur, M. Irénée Bonnier, le coordonnateur de la formation socio-économique, M. Roger de Bellefeuille, le coordonnateur de l'éducation à la consomma-

tion, M<sup>me</sup> Yolande Laviolette, le coordonnateur de la formation technique, M. Raymond Blais, le coordonnateur des stages de formation, M. Claude Vaillancourt, M. Édouard-A. Tardieu, rédacteur de *la Revue Desjardins* et de *Ma Caisse*.

### Stages de formation au cours de l'année 1969

Le Service de l'éducation de la Fédération a tenu à L'Institut Coopératif Desjardins une série de stages de formation pour le bénéfice de 500 gérants, 206 gérants adjoints, 40 conseillers techniques et 10 dirigeants de Caisses populaires; 756 personnes ont bénéficié, l'année dernière, des stages de formation organisés par le Service de l'éducation.

Le plus grand nombre des stagiaires se sont inscrits au cinquième cycle; 155 au premier cycle, 50 au deuxième cycle, 95 au troisième cycle, 123 au quatrième cycle et 333 au cinquième cycle.

Ce cinquième cycle, qui porte sur l'étude de la rentabilité de la Caisse populaire, fut un grand succès, d'après les témoignages que nous en avons eus.

Des stages de fin de semaine ont aussi été tenus à L'Institut Desjardins, pour le bénéfice de dirigeants de Caisses populaires. Dans ces stages nous essayons d'aborder les mêmes questions qui sont discutées avec les gérants, dans leurs stages, de façon à faciliter les relations entre les dirigeants et les gérants des Caisses populaires.

Signalons que la plupart des personnes de ressource pour les stages de gérants et de gérants adjoints font partie du personnel de la Fédération, en particulier celui du Service de l'éducation.

Le Service de l'éducation compte pouvoir tenir en 1970 des stages facultatifs, soit en comptabilité, soit en *marketing*.

### Relations avec L'Institut Coopératif Desjardins

Au cours de l'année, nous avons tenu plusieurs rencontres avec L'Institut Desjardins dans le but de l'informer des différents aspects de notre travail d'éducation. L'Institut, de son côté, nous renseigna sur ses propres réalisations.

Ces rencontres où nous nous informions mutuellement de nos activités et où nous échangions sur nos travaux, sont nécessaires et devraient se poursuivre au cours de l'année 1970.

### **Éducation à la consommation**

Au cours de l'année 1969 des efforts ont été faits en vue de réaliser une plus grande coordination dans le domaine de l'éducation à la consommation.

Tout d'abord, nous avons organisé trois stages de formation pour ceux qui s'occupent d'une façon plus particulière de l'éducation à la consommation dans les Unions régionales.

Le premier stage a eu trait à l'action des Caisses populaires face à la famille et aux individus dans notre société actuelle dite société de consommation.

Au deuxième stage, l'objectif fut de repenser le sens de l'éducation dans la société actuelle, le rôle qui nous est propre, les techniques à notre disposition pour entraîner des personnes qui prolongeraient notre action. La personne de ressource fut M. Gabriel Larocque, doyen de la faculté des Sciences de l'éducation à l'Université de Montréal.

Le troisième stage eut pour objectif de réviser la documentation utilisée dans les cours donnés à la population par le truchement des écoles régionales. Ces cours, au nombre de 10, ont pour but d'inciter les consommateurs à acquérir des habitudes rationnelles en tant que consommateurs.

Au cours de l'année 1969, nous nous sommes préoccupés d'établir des relations avec le ministère de la Famille et du Bien-être social, et le ministère des Institutions financières, en tant que le service provincial des consommateurs est concerné. M<sup>me</sup> Yolande Laviolette, qui agit comme coordonnatrice de l'éducation à la consommation, a rédigé un document qui présente nos politiques d'approche dans le domaine de l'éducation à la consommation ainsi que nos plans d'action en ce domaine.

### **Éducation des dirigeants — Comité provincial de l'éducation**

Le Comité provincial de l'éducation a tenu quatre réunions. Un sous-comité du Comité provincial qui

s'est réuni à quatre reprises a produit un document portant sur la formation des dirigeants.

Le Comité provincial de l'éducation s'est penché sur la formation des responsables d'éducation, l'intégration des jeunes dans les Caisses populaires, la formation de comités d'éducation dans les Caisses populaires et l'étude de l'image de la Caisse populaire dans son milieu.

### **Formation technique**

La coordination de la formation technique s'est amorcée au cours de l'année 1969. Des rencontres ont eu lieu avec les Unions régionales, afin de tracer un plan général de formation technique et définir les rôles respectifs de la Fédération et des Unions régionales en ce domaine.

La réalisation de ce programme requiert une personne responsable de la formation technique au niveau de chacune des Unions régionales.

Des cours de formation comptable sont prévus pour le printemps prochain. La Fédération et les Unions travailleront ensemble à la réalisation de cette tâche.

Une brochure sur les fonctions de caissier a été réalisée et distribuée aux Caisses populaires.

Le coordonnateur de la formation technique au Service de l'éducation a été très occupé par l'implantation de l'informatique.

### **Publications**

Des efforts ont été faits pour diversifier le contenu de *la Revue Desjardins* en regard des différentes préoccupations des dirigeants de Caisses, et pour améliorer sa présentation. Quant à la revue *Ma Caisse*, qui reçoit un excellent accueil, et dont le tirage a atteint 420,000, elle s'est surtout préoccupée d'éducation à la consommation. Elle a été aussi un bon moyen publicitaire pour les Caisses populaires.

Afin de mieux coordonner nos efforts dans les domaines de l'information et de la publicité, un nouveau service a été créé en décembre dernier. *La Revue Desjardins* et la revue *Ma Caisse* seront, dorénavant, la responsabilité du Service de l'information et de la

publicité dont la direction a été confiée à M. André Kaltenback, qui agissait déjà comme conseiller en information et en publicité à la Fédération.

#### **Autres activités**

Le Service de l'éducation est responsable du contenu des congrès provinciaux des Caisses populaires. Il a déjà travaillé à l'élaboration du thème du congrès provincial qui se tiendra en mai prochain à Montréal. La préparation des personnes de ressource au niveau des ateliers est déjà commencée.

Le thème d'étude : « La Caisse populaire dans une société dynamique » se réfère aux défis que les Caisses populaires doivent relever au cours des prochaines années. Il nous faut constamment nous remettre en cause dans notre société en évolution rapide et nous adapter aux besoins et aux conditions en constant changement. Nous espérons que ce congrès sera des plus bénéfique.

Le Service de l'éducation a participé activement aux organismes suivants :

1. Comité d'information du Comité de coordination ;
2. Comité permanent de l'éducation des Adultes du ministère de l'Éducation ;
3. Comité de la formation économique du ministère de l'Éducation ;
4. Conseil supérieur de la famille, rattaché au ministère de la Famille ;
5. Conseil canadien de la consommation, rattaché au ministère de la Consommation à Ottawa ;
6. Institut Vanier de la Famille ;
7. Ligue des Canadiens pour le développement.

#### **Activités du Service du personnel en 1969**

Deux domaines précis ont retenu plus particulièrement l'attention du Service du personnel de la Fédération au cours de l'année 1969 : la négociation des conventions collectives pour les Caisses populaires de

la région de Sherbrooke et l'évaluation des tâches à la Fédération et dans les Unions régionales.

#### **Négociation des conventions collectives**

La négociation des conventions collectives pour les Caisses populaires de la région de Sherbrooke a duré plusieurs mois et a été assez onéreuse pour le Service du personnel : pendant cette période deux des membres du Service du personnel ont été occupés presque à plein temps au règlement de ces problèmes.

Nous avons pu, heureusement, conclure une entente à la satisfaction des deux parties.

Cette négociation a mis en lumière, une fois de plus, la nécessité d'un contrôle efficace sur la façon dont on administre, si on peut ainsi dire, le personnel dans les Caisses populaires.

Nous devons, je pense, développer des mécanismes ou des formes de participation permettant aux employés d'exprimer d'une façon satisfaisante leurs opinions ou sentiments concernant la gestion de l'entreprise, sans pour autant considérer qu'ils veulent en prendre la direction.

Il m'apparaît que nous devrons examiner la possibilité et les avantages de la mise en place de mécanismes favorisant une plus grande mobilité du personnel et permettant à un plus grand nombre d'envisager une carrière dans notre Mouvement, dans le respect de l'autonomie des institutions qui est au fondement de leur responsabilité administrative.

Nous devons aider les Caisses populaires en leur offrant des services compétents et variés dans le domaine du personnel.

#### **Évaluation des tâches**

En juillet 1969, la Fédération a confié à des conseillers en administration de personnel la tâche de procéder à l'évaluation de toutes les fonctions de la Fédération et des fonctions **cadres** des dix **Unions régionales**. Ce travail extrêmement long a été accompli avec soin et les résultats obtenus attestent qu'il était essentiel qu'il fût fait.

Nous avons maintenant une structure intégrée tant au point de vue des fonctions que des salaires entre la

## Les activités des Services techniques en 1969

Fédération et les Unions régionales. M. Serge Parent, du Service du personnel, a travaillé à plein temps avec les conseillers en administration dans cette évaluation des fonctions, de sorte qu'en 1970, il pourra utiliser les connaissances acquises pour procéder à l'évaluation des tâches des Caisses populaires.

### Administration interne du personnel

La Fédération, au 1<sup>er</sup> janvier 1969, avait à son service 187 employés ; il y a eu 26 départs et 51 embauchages pour un nombre de 212 employés au 1<sup>er</sup> janvier 1970. Il y a eu 15 promotions en 1969. Le service du personnel a étudié des mouvements de personnel ce qui a signifié dans la majorité des cas l'application des techniques de recrutement et de mise en œuvre des politiques de gestion de personnel.

Au cours du recrutement et de la sélection des candidats, le Service du personnel a interviewé un grand nombre de personnes dont la candidature aurait sans doute pu présenter un intérêt pour d'autres institutions du Mouvement : un centre de recrutement pour toutes les institutions du Mouvement pourrait peut-être permettre une utilisation plus rationnelle des effectifs dans ce domaine et une planification avantageuse dans le recrutement de personnel et dans la distribution des emplois.

Les négociations de conventions collectives et le travail d'évaluation de tâches sont des jalons précieux dans la mise en place d'une série de normes répondant spécifiquement aux besoins des Caisses populaires.

Tout compte fait, nous estimons que l'année 1969 a été très fructueuse en développements positifs pour le Service du personnel de la Fédération dans les objectifs qu'elle poursuit, et les bienfaits s'en feront sentir au cours des prochaines années.

Enfin, je me permets d'insister sur l'importance pour les administrateurs et les gérants de nos institutions d'être très attentifs aux problèmes que peuvent avoir à soumettre leurs employés et d'accorder un soin particulier à la recherche, dans un authentique échange, des meilleures solutions. Un personnel compétent et heureux est essentiel au plein accomplissement des objectifs de nos institutions.

L'année 1969 fut très active pour l'équipe des Services techniques qui était dirigée par M. Valbert Dugas, sc.c.

M. Simon L'Heureux, c.a., directeur-adjoint, a contribué largement pour ne pas dire davantage, à la mise au point du système permettant la comptabilisation des opérations des Caisses populaires par télétraitement.

Un rapport d'une étude sur la liquidité des Caisses populaires a été soumis au Comité provincial de la liquidité qui a recommandé au Conseil d'administration le maintien de la norme existante.

L'étude de la rentabilité s'est poursuivie durant l'année. M. Richard Carrier, m.b.a., qui s'est ajouté à l'équipe en 1969, devrait permettre, au cours de l'année, de préciser davantage les normes de gestion.

### Immeubles :

La section des immeubles s'est développée rapidement pour répondre aux demandes croissantes des Caisses populaires. MM. Gilles Douville, ingénieur, et Gilles Fortin, dessinateur, ne peuvent plus suffire à la tâche. Un volume décrivant les procédures et les normes de construction sera complété incessamment et mis à la disposition des Caisses populaires. Un personnel plus nombreux est requis pour donner un service rapide et efficace aux Caisses populaires qui le demandent.

### Systèmes et procédés :

L'entrée en fonction de M. Georges Corriveau nous a permis d'entreprendre la refonte du manuel de comptabilité ; cette refonte est rendue nécessaire par la mise en application du système de télétraitement. De nouvelles formules sont établies pour mieux répondre aux besoins nouveaux des Caisses populaires et faciliter la tâche du personnel. L'uniformisation des systèmes et procédés nous apparaît être une nécessité avec l'utilisation des ordinateurs pour le traitement des données des Caisses populaires.

Les conseillers techniques ont étudié les problèmes d'utilisation rationnelle de personnel, de régie interne, de contrôle et d'immeubles dans nombre de Caisses

## Activités du Service de la recherche en 1969

populaires qui en ont fait la demande. Ils ont participé à la réalisation de programmes de formation à L'Institut Desjardins.

Des membres des Services techniques ont continué d'agir comme contrôleurs, analystes financiers, vérificateurs, dans des situations spéciales où des Caisses populaires et des Unions régionales ont des intérêts particuliers.

### Placements:

Le Conseil d'administration a décidé d'établir un service de placements distinct des Services techniques. M. Valbert Dugas, directeur des Services techniques, est désigné directeur du Service des placements. M. Raymond Blais, c.a., qui était en charge de la formation technique au Service d'éducation, a été promu directeur des Services techniques.

M. Paul Gauthier, qui travaille depuis quelques années aux Services techniques comme analyste financier, est intégré au Service des Placements.

L'étude systématique des portefeuilles des Caisses populaires sera intensifiée et accélérée en 1970. Ceux qui s'occupent plus spécifiquement des placements aux Services techniques ont publié de façon régulière le bulletin mensuel des placements et ont accompli une excellente besogne dans l'autorisation des placements qui ont excédé \$220,000,000.00 en 1969 et dans l'étude des problèmes spécifiques d'investissement qui se sont présentés au cours de l'année.

Au cours de l'année 1969, le Service de la Recherche a vu ses effectifs grandir par l'entrée en fonction de M. Lucien Lacroix, sociologue.

Monsieur Lacroix a une maîtrise en lettres et une maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal. Il a complété sa scolarité pour un doctorat de sociologie à l'Université Laval. Monsieur Lacroix a travaillé pendant 2 ans comme sociologue au ministère des Affaires culturelles, à Québec.

Au cours de l'année 1969, le Service de la recherche que dirige M. André Morin, économiste,

— a suivi les statistiques mensuelles des Caisses populaires et des Caisses centrales: Bilan – Détail d'encaisse – Points de contrôle comparés – Rythmes de croissance – Rapports préliminaires de la variation de l'actif et de l'épargne.

— a fourni trimestriellement les statistiques des Caisses populaires locales et centrale au Bureau de la statistique du Québec.

— a préparé notre rapport statistique annuel des Caisses populaires Desjardins et des Caisses centrales.

— a organisé une rencontre avec le ministère des Institutions financières et le Bureau de la statistique du Québec.

— a préparé des statistiques spéciales pour le ministère des Institutions financières sur les prêts et la distribution de l'épargne.

— a étudié les statistiques de la compensation des ordres de paiement pour renouveler notre entente avec la Banque Provinciale du Canada.

— a fait une analyse des taux d'intérêt en vigueur dans les Caisses populaires au 31 janvier 1969.

— a étudié avec la S.A.C.P. les besoins des Caisses populaires en assurance garantie globale.

— a étudié le rapport Parizeau sur les Institutions financières au Québec en collaboration avec les Services techniques.

— a étudié le « Livre Blanc Benson » sur la réforme fiscale, en collaboration avec les Services techniques.

— a participé au Comité d'étude sur la fiscalité du Conseil de la Coopération du Québec.

## Activités du Service de l'information et de la publicité — 1969

- a travaillé, en collaboration avec le Service d'éducation, à la préparation du congrès 1970 — notamment la préparation d'un cahier de statistiques régionales.
- a rencontré, en collaboration avec les Services techniques, des représentants de la Fédération des Caisses populaires de l'Ontario et du Manitoba pour les aider dans leurs études de structure.
- a fait une étude poussée des cartes de crédit.
- a participé aux sessions en relations humaines dans l'entreprise.
- a participé au séminaire d'été de L'Institut Coopératif Desjardins.
- a rencontré plusieurs groupes de gérants ou d'assistants gérants en stage de formation à L'Institut Coopératif Desjardins.
- a participé à des émissions éducatives à la télévision.
- a participé activement aux congrès régionaux de Chicoutimi et Rimouski, au congrès régional de la C.S.N. (Lac-Saint-Jean), au congrès de la S.S.J.B. (Québec), au congrès de l'I.C.A.P.
- a rencontré l'exécutif de la Fédération des S.S.J.B. pour discuter du rapport Parizeau.
- a rencontré les étudiants de la chaire de Coop. de l'Université de Sherbrooke pour examiner les rythmes de croissance des Caisses populaires.
- a fourni de la documentation à une quinzaine d'étudiants pour les aider dans leurs travaux de recherche ou de thèse sur les Caisses populaires.
- a jeté les bases d'une recherche à effectuer sur l'image des Caisses populaires.

M. André Kaltenback, qui est entré en fonction, en avril dernier, à titre de conseiller en information et en publicité, a consacré principalement ses efforts aux questions relatives à la publicité en 1969.

### La publicité

Nous avons co-commandité la troisième émission au réseau français de télévision, soit « Les Belles Histoires des Pays d'en Haut ». L'auditoire hebdomadaire moyen est d'environ 1,850,000 téléspectateurs formés d'environ 750,000 femmes, 550,000 hommes et d'environ 550,000 enfants ou adolescents. Nous avons aussi commandité trois émissions « Zoom » avec vedettes. Cinq de ces émissions avaient été prévues, cependant, à la suite de changements sur lesquels nous n'avons eu aucun pouvoir, les deux « Zoom » seront remplacés par deux « Beaux Dimanches » au cours de mois d'avril et de mai 1970.

Nous avons également produit quatre nouveaux commerciaux, en couleur, d'une minute chacun. Le message principal visait à augmenter encore davantage la notoriété de la Caisse populaire Desjardins et du Mouvement coopératif Desjardins. Il est à noter que cette campagne à la télévision a été réalisée avec la collaboration des institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

La Fédération a aussi été présente dans certains numéros spéciaux sur le bilan et les perspectives économiques de l'année. La Fédération a contribué au banquet officiel de clôture au congrès des hebdos de langue française qui a eu lieu au début de septembre à Québec. Ce geste a été interprété dans les milieux de la presse hebdomadaire comme une manifestation qui témoigne du désir des Caisses Populaires Desjardins d'être de plus en plus présentes dans les milieux de l'information.

Nous avons aussi offert nos services aux Unions régionales. Compte tenu d'un ensemble de circonstances, nous avons réalisé deux campagnes similaires avec la plus entière collaboration des Unions régionales de Saint-Hyacinthe et de Chicoutimi. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur ces campagnes, mais le fait que nous ayons reçu 3,725 réponses à la question « Pourquoi êtes-vous devenu membre d'une

caisse populaire ? » nous donne deux indices sérieux. Le premier: nos membres répondent mieux que la moyenne des gens devant un tel concours. Le deuxième: les réponses primées témoignent de la validité des services que la Caisse populaire rend et nous confirme dans notre caractère national, c'est-à-dire d'une institution bien identifiée à son milieu. Une étude plus attentive de la majorité des réponses reçues pourra nous aider à mieux servir nos membres et la société dans laquelle nous évoluons.

### **L'information**

L'événement majeur a été la conférence de presse organisée à l'occasion de la signature du contrat entre la Fédération et la Compagnie I.B.M. en vue du télétraitement et du traitement en différé des opérations des Caisses populaires. Dans l'ensemble, la presse écrite et électronique a très bien répondu. D'autres communiqués ont été émis pour diffusion notamment sur des projets d'éducation à la consommation, et aussi à l'occasion du décès du Commandeur Cyrille Vaillancourt, président honoraire de la Fédération, dont il fut le directeur général durant plus de 35 ans. D'autre part, certains contacts avec des média d'information ont été consolidés.

### **Planification du Service d'information et de publicité**

Conscient du fait que les Caisses populaires à tous les paliers administratifs veulent élargir leurs relations avec les média d'information, Monsieur Kaltenback a élaboré un projet de structure d'un service de l'information et de la publicité que j'ai soumis au conseil d'administration. Ce projet au plan de l'information avait pour but de mettre en place des personnes compétentes à communiquer l'information d'ordre social et économique que nous possédons et rejoindre les administrateurs, les employés, les membres des Caisses populaires et le grand public.

C'est pour réaliser cet objectif que le Conseil d'administration a décidé, en fin d'année 1969, la création d'un Service de l'information et de la publicité qui, en 1970, comptera un directeur, M. André Kaltenback; un agent d'information, M. Claude Moquin; un rédacteur, M. Camille Fleury, et un publicitaire.

Je désire exprimer ma vive gratitude aux administrateurs et au personnel pour leur magnifique coopération dans l'accomplissement de mes fonctions.

**Paul-Émile CHARRON**  
*directeur général*

## BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1969

## ACTIF 1969 1968

## DISPONIBILITÉS

Encaisse et avoir à des Caisses centrales	\$658,764	\$755,581
Comptes à recevoir	141,701	179,768
Compte à recevoir de l'Union régionale de Montréal		10,000
Avances à des employés	45,396	30,457
Dépôts garantis	1,800,000	1,350,000
Intérêts courus sur dépôts garantis et sur placements	14,526	29,421
Inventaire de marchandises, au plus bas du coût ou de la valeur courante	227,055	220,391
Frais encourus d'avance	1,552	1,591
	<hr/>	<hr/>
	2,888,994	2,577,209

## PLACEMENTS

Obligations, au coût (valeur courante — \$458,269)	498,118
Actions, au coût (valeur courante — \$95,000)	102,300
Prêts à des Caisse populaires	306,014
Dépôt garanti gagé en faveur de la Caisse populaire de la Vallée de l'Or	35,000
Placements dans des organismes du Mouvement Desjardins	40,651
	982,083
	3,871,077
	1,042,093
	3,619,302

## IMMOBILISATIONS

Terrain, aménagements paysagistes, bâtisse, mobilier, automobiles et camion, au coût	879,747
Déduire : Amortissement accumulé	233,064
	<hr/>
	646,683
	612,334

*SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL*

ÉMILE GIRARDIN, *président*

PAUL-ÉMILE CHARRON, *directeur-général*

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de La Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins au 31 décembre 1969 et l'état des revenus et dépenses et des excédents nets des revenus non distribués pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

Au cours de l'année, La Fédération a distribué aux contributions reçues des Unions régionales dans le fonds de sécurité des montants représentant 5% des contributions totales des Caisses populaires contrairement à 10% pour l'année 1968.

À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de la Fédération, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de La Fédération au 31 décembre 1969 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS,  
Comptables Agréés

Lévis, le 3 février 1970.

**PASSIF**      **1969**      **1968**

## EXIGIBILITÉS

Chèques non présentés à des Caisses centrales	\$ 396,545	\$ 807,213
Comptes à payer et frais courus	652,267	59,025
	<hr/>	<hr/>
	1,048,812	866,238

## DETTE À LONG TERME

Participation à la Caisse populaire de la Vallée de l'Or, remboursable par versements annuels de \$35,000	175,000	
Déduire : Montants versés	140,000	
	<hr/>	
	35,000	70,000
	7,618	
	<hr/>	
	1,091,430	936,238

## REVENUS DIFFÉRÉS


## AVOIR DES MEMBRES

### CAPITAL-SOCIAL

261,400

### EXCÉDENTS NETS DES REVENUS NON DISTRIBUÉS

Fonds d'administration	145,402	
Fonds de papeterie	180,295	
Fonds de réserve	536,789	
Fonds de sécurité	1,861,316	
Fonds d'obligations	441,128	
	<hr/>	
	3,426,330	3,295,398
	<hr/>	
	\$4,517,760	\$4,231,636
	<hr/>	

# ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES ET DES EXCÉDENTS NETS DES REVENUS NON DISTRIBUÉS

## REVENUS

	Fonds d'administration	Fonds de papeterie
Subvention du fonds d'obligations	\$ 90,000	
Contributions des Caisses populaires	1,921,548	
Commissions et intérêts	30,924	
Ventes	972	\$1,257,443
Autres revenus	<hr/>	1,909
	2,043,444	<hr/>
	2,043,444	1,259,352

## DÉPENSES

Gestion générale	217,982	
Service administratif	338,316	
Service de l'informatique	49,250	
Service des recherches et statistiques	63,853	
Service de l'éducation	139,848	
Service de l'inspection	871,182	
Service du personnel	96,108	
Services techniques	142,895	
Archives et bibliothèque	27,590	
Autres dépenses	268,975	
Coût des ventes		1,030,600
Frais d'opérations, de ventes et d'administration		203,659
Commissions et intérêts		
Intérêts sur capital social		
Subvention au fonds d'administration	<hr/>	<hr/>
	2,215,999	1,234,259

Excédent des revenus sur les dépenses pour l'année	(172,555)	25,093
Excédents nets des revenus non distribués au début de l'année	279,360	193,799
	<hr/>	<hr/>
	106,805	218,892
Appropriation du fonds de papeterie au fonds d'administration	38,597	(38,597)
	<hr/>	<hr/>
Excédents nets des revenus non distribués à la fin de l'année	\$145,402	\$180,295

POUR L'ANNÉE TERMINÉE  
LE 31 DÉCEMBRE 1969

Fonds de réserve	Fonds de sécurité	Fonds d'obligations	Éliminations	1969 Total	1968 Total
			\$90,000		
\$46,096	\$ 112,432			\$2,033,980	\$1,926,080
	96,715	\$473,144		646,879	473,520
640				1,257,443	1,102,057
46,736	209,147	473,144	90,000	3,521	5,496
				3,941,823	3,507,153
				217,982	189,106
				338,316	218,041
				49,250	37,942
				63,853	71,694
				139,848	105,725
				871,182	699,136
				96,108	66,819
				142,895	113,292
				27,590	21,434
35,058	2,528	48,515		355,076	206,643
				1,030,600	880,855
				203,659	184,303
9,000		249,848		258,848	179,430
15,684				15,684	15,684
59,742	2,528	90,000	90,000	3,810,891	2,990,104
(13,006)	206,619	84,781		130,932	517,049
549,795	1,654,697	356,347		3,033,998	2,516,949
536,789	1,861,316	441,128		3,164,930	3,033,998
<u>\$536,789</u>	<u>\$1,861,316</u>	<u>\$441,128</u>		<u>\$3,164,930</u>	<u>\$3,033,998</u>

*Couverture et maquette* : Pierre Brousseau

*Réalisation* : Service de l'information et de la publicité.  
La Fédération de Québec des Unions régionales  
des Caisses populaires Desjardins.

*Impression* : Charrier & Dugal (1965) Ltée



---



**LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC  
DES UNIONS RÉGIONALES  
DES CAISSES POPULAIRES  
DESJARDINS**

150, avenue des Commandeurs,  
Lévis, Prov. de Québec, Canada.